

INSTITUT DE FORMATION DE PUÉRICULTRICE

53 Avenue du Général de Gaulle

B.P. 90 402 – 97329 CAYENNE

Tél. : 05 94 28 44 35 – Fax : 0594 30 52 46

Mail : accueil@projetproplus.fr – Site : www.projetproplus.fr



Direction générale
de la cohésion
et des populations
(DGCOP)

DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS DE PUÉRICULTRICE

Année 2023

Dates des épreuves de sélection

Les épreuves de sélection se composent de 2 épreuves écrites et anonymes d'admissibilité et un entretien oral.

Dates	
Ouverture de l'inscription	Lundi 30 janvier 2023
Date limite du dépôt du dossier	Vendredi 31 mars 2023
Épreuves d'admissibilité	Vendredi 05 mai 2023
Épreuves orales	Mardi 30 mai 2023 au Vendredi 02 juin 2023
Affichage d'admission	Vendredi 23 juin 2023 à 14h00
Pré-rentrée	Mercredi 13 décembre à 9h00
Rentrée	Lundi 08 janvier 2023 à 8h30

* Sous réserve de l'évolution de la crise sanitaire

La sélection 2023

La sélection comporte :

1°) **Deux épreuves d'admissibilité**, écrites et anonymes ;

- a) Une épreuve comportant 40 questions à choix multiple (QCM) et 10 Questions à Réponses Ouvertes et Courtes (QROC),
- b) Une épreuve de tests psychotechniques.

Durée de chaque épreuve : 1h30

Une note inférieure à 7 est éliminatoire

Sont **déclarés admissibles** les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 20 points sur 40.

2°) **Une épreuve orale d'admission :**

- L'exposé porte sur l'étude d'une situation en rapport avec l'exercice infirmier.

Durée de l'exposé : 20 mn

Temps de préparation : 20 mn

Une note inférieure à 7 est éliminatoire

Les résultats d'admission sont valables pour la rentrée scolaire au titre de laquelle ils ont été publiés. Pour des raisons exceptionnelles (refus de prise en charge financière, grossesse, congé d'adoption, rejet de demande de congé de formation...), le directeur de l'école peut accepter un report. L'ensemble de ces reports ne peut excéder deux années.

ORGANISME DE FORMATION

Raison Sociale : PROJET PROFESSIONNEL PLUS
Représentant légal : Marie-Annick LEMKI
Adresse : 53 Avenue du Général de Gaulle - BP 90402
Téléphone : 0594 28 44 35
N° de SIRET : 435 190 830 000 32

Type d'établissement : SARL
En qualité de : Directrice
Ville : 97329 Cayenne CEDEX
E-mail : accueil@projetproplus.fr
Code APE : 7022Z

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Durée de la formation :

- 1500 Heures de formation théorique et pratique.

Dates de la formation :

- Début de la formation : **08 / 01 / 2024**

Organisation de la formation :

- Horaires d'enseignement : 35 heures/ semaine.
- Rythme : en continu

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 14h00	8h00 à 12h00 13h00 à 17h00	8h00 à 13h00
Soit 8h	Soit 8h	Soit 6h00	Soit 8h	Soit 5h00

Public visé, prérequis :

- Diplôme d'Etat d'infirmier, de Sage-femme
- Avoir réussi aux épreuves de sélection d'entrée en formation

MOYENS PREVUS

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Documentation remise au stagiaire
- Support de cours
- Mise en situations professionnelles + travaux de simulations et d'entraînements

Moyens techniques :

- Vidéo projecteur

Moyens d'encadrement :

- Cadre de santé puéricultrice, sociologue, juriste, intervenant social, statisticien, pédiatre, éducateur de jeunes enfants, pédopsychiatre, psychologue.

MOYENS PERMETTANT LE SUIVI ET LA SANCTION DE LA FORMATION

• Suivi de l'exécution

- Signature de feuilles d'émargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
- Questionnaire de satisfaction

• Sanction

- Diplôme d'Etat de puériculteur-riche

OBJECTIFS

La formation conduisant au Diplôme d'État de puéricultrice est régie par l'arrêté du 12 décembre 1990 relatif à la scolarité et est dispensée par les Instituts de Formation de Puéricultrice (I.F.P.). Elle a pour objectif de :

- Former des praticiens autonomes, responsables et réflexifs capables de développer une posture clinique de qualité auprès des personnes soignées et usagers au sein d'une équipe pluri professionnelle.

Elle propose un parcours professionnalisant qui permet à l'étudiant de construire progressivement ses compétences.

L'institut de Puéricultrice a pour ambition de poursuivre à former des professionnels de santé :

- Compétents dans les situations qu'ils auront à gérer
- Affirmés dans l'exercice de leurs responsabilités
- Engagés dans les projets
- Porteurs des valeurs professionnelles et institutionnelles
- Promoteurs de santé.

CONTENU DE LA FORMATION

- **Les modules de formation théorique et pratique : 790h** (dont 140 heures de travaux dirigés et d'évaluation)

Correspondent à l'acquisition des compétences requises par le référentiel pour l'obtention du diplôme :

- Introduction à la formation, politique de santé, organisation administrative, droit, formation à l'éducation à la relation, histoire de la profession, sociologie, l'enfant (psychologie et physiologie) ;
 - Pathologies médicales (période anté-natale, néo-natale, de 1 mois à l'adolescence) ;
 - Diététique, psychologie et psycho-sociologie, psycho-pédagogie, formation à la gestion et à l'organisation.
- **Les stages : 710h**
 - Dans le cursus de formation, les stages sont au nombre de 5 dont : quatre de 140 heures et un de 150 heures, sur 4 semaines chacun.
 - Tout étudiant doit justifier, en fin de formation (l'activité professionnelle étant prise en compte), d'une expérience en service de :
 - Néonatalogie, maternité, pédiatrie ;
 - Réanimation néonatale, médicale, chirurgicale, ou urgences pédiatriques ;
 - Protection de l'enfance, structures d'accueil collectives ou familiales de l'enfant de moins de 6 ans.

DROITS D'INSCRIPTION AU CONCOURS

- ❑ Coût de l'inscription au concours : **170,00 Euros (cent soixante-dix euros)**

- ❑ Paiement par **CB** sur place + **dossier complet**
- ❑ Paiement par **Espèces** sur place + **dossier complet**
- ❑ Paiement par **Chèque** pour envoi + **dossier complet**

Tout titre de paiement donne droit à une remise de justificatif de paiement.

Les frais d'inscription ne sont en aucun cas remboursés, même en cas de désistement, d'absence, de maladie ou d'échec au concours, d'annulation du concours en cas d'insuffisance de candidats, ...

Date limite du dépôt du dossier :

Vendredi 31 mars 2023

BIEN CONTRÔLER VOTRE DOSSIER AVANT DE NOUS LE TRANSMETTRE

À L'ADRESSE SUIVANTE :

**PROJET PROFESSIONNEL PLUS
(CONCOURS DE PUÉRICULTRICE)**

B.P. 90 402

97329 CAYENNE CEDEX

« PAS D'ENVOI EN RECOMMANDÉ ! »

FRAIS DE SCOLARITÉ

COÛT PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION :

12 100 € (Douze mille cent euros)

- ❑ **Pour les demandeurs d'emploi :** Se rapprocher de Pole Emploi et consulter votre compte CPF.
- ❑ **Pour les candidats salariés ou fonctionnaires :** Possibilité de prise en charge totale ou partielle des frais pédagogiques par l'employeur. **Dès l'inscription au concours, informez votre employeur par écrit de votre projet professionnel de formation afin qu'il l'inscrive dans son plan de développement des compétences.**
Pour les salariés, dans le cas d'une prise en charge partielle, le CPF pourra être mobilisé.
- ❑ Si le candidat ne bénéficie d'aucun financement ou d'un financement partiel, il peut bénéficier d'un échéancier. **Le coût pédagogique doit être réglé en totalité avant la fin de la formation (un chèque de caution sera demandé).**

Toute présentation au jury de Certification du diplôme d'État est conditionnée par l'acquittement total des frais pédagogiques.

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION AU CONCOURS 2023

- ☐ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité
- ☐ Une photocopie des diplômes en couleur
- ☐ Le Curriculum vitae
- ☐ La lettre de motivation d'inscription au concours
- ☐ Certificat de travail
- ☐ 1 Photo d'identité récente
- ☐ 1 Enveloppe A5 autocollante (228* 162) timbrée au nom et à l'adresse du candidat

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE

Il vous appartient d'adresser un courriel à accueil@projetproplus.fr si vous n'avez pas reçu de convocation au plus tard une semaine avant la date des épreuves, soit avant le 28/04/2023 pour les épreuves écrites d'admissibilité et avant le 23/05/2023 pour l'épreuve orale d'admission.

« Puériculteur-rice »

Date de début : **08/01/2024**

Durée de la formation : **1500 Heures**

Coller la photo

☐ Mme ☐ M.

Nom de famille :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Né(e) le : Lieu :

Nationalité :

Portable :

N° de pièce d'identité :

Date de validité :

Adresse :

Code postal : Ville :

E-mail :@.....

Diplôme le plus élevé : Année d'obtention :

N° de sécurité sociale :

Personne à contacter en cas d'urgence : Tél :

Organisme financeur :

Votre situation : ☐ Salarié : ☐ Agent public ☐ Demandeur d'emploi ☐ RSA

Situation personnelle : ☐ Célibataire ☐ Marié (e) Autre :

Porteur de handicap : ☐ Oui ☐ Non

Si oui, un entretien individuel sera fixé avec le directeur de la formation pour organiser les conditions d'accueil et de suivi de la formation.

Lu et approuvé

Signature / Date

DERNIER DIPLOME OBTENU ET DATE

DIPLOME PROFESSIONNEL INITIAL (d'infirmier, sage-femme) et dates d'obtention.

Intitulé du diplôme professionnel initial obtenu	Date d'obtention (Mois et année)	Lieu (Préciser l'institut et son implantation)

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE :

Poste occupé	Date d'embauche	Nom de l'employeur	Adresse de l'employeur	Contact mail

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION (NE RIEN INSCRIRE)

- ☐ La fiche d'inscription dûment renseignée, datée et signée
- ☐ Curriculum vitae à jour
- ☐ Une lettre de motivation manuscrite,
- ☐ Photocopie d'une pièce d'identité (recto/verso) en cours de validité
- ☐ Une photocopie des diplômes en couleur
- ☐ 1 Photo d'identité récente
- ☐ 1 Enveloppe A5 autocollante (228* 162) timbrées au nom et à l'adresse du candidat
- ☐ Paiement des droits d'inscription : ☐ CB ☐ CHQ ☐ ESP

- ☐ Date d'expédition du dossier d'inscription par le candidat :...../...../2023
- ☐ Date de réception du dossier d'inscription à l'IFSC /PPPlus :...../...../2023
- ☐ Dossier complet accepté
- ☐ Dossier incomplet rejeté

AUTORISATION DE DIFFUSION SUR INTERNET

OBJET :

Autorisation de diffusion des résultats du concours 2023, sur le site internet du Centre de Formations de Projet Professionnel Plus (PPPlus).

Je soussigné(e),

☐ Monsieur

☐ Madame

Nom :Prénom :

Candidat (te) au concours d'entrée en formation de Puériculteur-rice, session 2023, promotion 2024,

☐ Autorise

☐ N'autorise pas

Le Centre de Formation PPPlus, à publier mes résultats du concours d'entrée en formation de Puériculteur-rice sur leur site internet.

Rappel :

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données, qui vous concernent (Art. 34, de la loi Informatique et libertés du 6 Janvier 1978).

Pour exercer ce droit, s'adresser à la Direction de PPPlus.

Signature